



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-neuvième session

6-9 mars 2018

Point 4 m) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
intégration des données statistiques
et géospatiales

Rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2017/228 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint le rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales, dans lequel ce dernier récapitule les activités qu'il a menées depuis la quarante-huitième session de la Commission de statistique, comme suite à la décision 48/108 de cette dernière. Le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a adopté, par sa décision 6/107, les cinq principes directeurs du cadre statistico-géospatial mondial. Le Groupe d'experts rend compte en outre de ses activités axées sur la consolidation et la mise en œuvre des cinq principes directeurs, notamment en ce qui concerne les exemples d'application au niveau des pays, et explique comment il s'attache à jouer un rôle de coordination globale des activités d'intégration des informations statistiques et géospatiales. La Commission est invitée à prendre note des progrès que le Groupe d'experts a accomplis en vue de consolider et d'appliquer le cadre statistico-géospatial mondial, mais également des observations qu'il a formulées au sujet de la coordination des activités d'intégration des informations statistiques et géospatiales.



I. Introduction

1. En vertu de la décision 44/101 de la Commission de statistique, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a constitué en 2013 le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales, qui se compose de statisticiens et de spécialistes de l'information géospatiale des États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le Groupe d'experts fait rapport à la Commission de statistique ainsi qu'au Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à chacune de leurs sessions annuelles.

2. Les objectifs et fonctions du Groupe d'experts consistent à veiller à l'application du cadre statistico-géospatial mondial, notamment aux fins du cycle de recensements de 2020, étant entendu qu'il servira aussi à d'autres activités, parmi lesquelles d'autres recensements, y compris dans les domaines agricole et économique, ainsi qu'à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. Dans le présent rapport, le Groupe d'experts résume les activités qu'il a menées depuis la quarante-huitième session de la Commission, notamment les principales conclusions issues de sa quatrième réunion tenue en novembre 2017 à Stockholm, lors de laquelle il a fait part des progrès accomplis dans la mise en place du cadre statistico-géospatial mondial et s'est penché sur les efforts de sensibilisation, de renforcement des capacités et de mise en œuvre qui étaient faits à cet égard. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport et des progrès réalisés par le Groupe d'experts en vue d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre le cadre statistico-géospatial mondial et de la poursuite des consultations internationales sur cette question.

II. Septième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

4. À sa septième session organisée à New York en août 2017, le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a salué les mesures concrètes prises par le Groupe d'experts pour accroître la collaboration et la visibilité au niveau régional afin de promouvoir la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial, notamment grâce à l'atelier sur l'intégration des normes statistico-géospatiales.

5. Le Comité d'experts a pris note des efforts accomplis par les États Membres pour renforcer l'intégration des informations statistico-géospatiales et appelé de ses vœux la poursuite du perfectionnement et de la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial, notamment en normalisant les données et les métadonnées aux fins de l'interopérabilité, en prêtant attention aux mégadonnées, en élaborant des outils et des procédures techniques permettant de régler les difficultés relatives à l'intégration à l'échelle régionale et sous-régionale et en étudiant, dans ce contexte, des exemples concrets d'accords et de pratiques institutionnels.

6. Le Comité d'experts a par ailleurs souscrit à l'accent mis par la Commission de statistique sur le renforcement du mandat du Groupe d'experts pour qu'il joue un rôle de coordination globale de toutes les activités d'intégration des données statistico-géospatiales et des organismes de statistique régionaux afin de nouer de nouveaux partenariats avec les comités régionaux du Comité d'experts et de renforcer les partenariats existants, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et compte tenu de l'importance croissante

de l'intégration géostatistique dans le cadre de l'intégration des données issues d'enquêtes, de sources administratives et de l'information géospatiale.

III. Quatrième réunion du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales

7. La quatrième réunion du Groupe d'experts a eu lieu à Stockholm les 9 et 10 novembre 2017, sous les auspices du Bureau suédois de statistique. Cette réunion faisait suite à l'atelier sur l'intégration des normes géospatiales et statistiques, tenu les 6 et 8 novembre 2017 dans les locaux du Bureau suédois de statistique et organisé conjointement par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

8. L'objectif de la réunion du Groupe d'experts consistait à examiner les conclusions issues des sixième et septième sessions du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, à se pencher sur les conclusions issues des sessions de la Commission de statistique concernant le cadre statistico-géospatial mondial, à réfléchir aux moyens de coordonner les activités en prévision du cycle de recensements de 2020 et à analyser d'autres activités d'intégration de l'information statistique et géospatiale. Cette réunion a rassemblé 29 participants issus de 15 pays (Allemagne, Australie, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède), cinq organisations régionales et internationales (Division de statistique, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Fonds des Nations Unies pour la population et Eurostat) et un participant issu du réseau du secteur privé du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

9. Le Groupe d'experts a examiné en détail les progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial et défini les six points clefs suivants :

a) S'il y a déjà une forte mobilisation de la communauté statistique mondiale en faveur de la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial et des travaux du Groupe d'experts, il faut intensifier la coopération avec la communauté géospatiale et la sensibiliser davantage ;

b) Le Groupe d'experts doit s'attacher à préciser les fondements des cinq principes directeurs du cadre statistico-géospatial mondial afin d'en permettre la mise en œuvre effective à l'échelle nationale, notamment à l'appui du cycle de recensements de 2020 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

c) Le Groupe d'experts a pleinement souscrit aux recommandations issues de l'atelier sur l'intégration des normes géospatiales et statistiques, a encouragé les futurs travaux et activités de collaboration envisagés à cette occasion, est convenu d'apporter sa contribution dans la mesure du possible et a incité les organisations internationales et les pays à contribuer eux aussi à ces projets ;

d) Le Groupe d'experts a décidé de continuer à promouvoir et à appuyer la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial et à en expliquer l'intérêt et l'utilité, adoptant à cette fin la stratégie de communication globale définie lors de la réunion ;

e) Le Groupe d'experts réfléchira aux moyens d'œuvrer de concert avec ses partenaires pour promouvoir le renforcement des capacités en vue de pérenniser l'intégration des informations statistiques et géospatiales, notamment à l'appui du cycle de recensements de 2020 ;

f) Le Groupe d'experts verra son périmètre d'intervention s'élargir dans la mesure où il devient l'organe de coordination globale de toutes les activités d'intégration des données statistico-géospatiales.

10. À la quatrième réunion du Groupe d'experts, des exposés ont été faits sur le cycle de recensements de 2020 et les perspectives de renforcement des capacités que celui-ci ouvrirait aux pays dans le cadre de leurs activités de recensement, notamment en ce qui concerne l'intégration des données statistiques et géospatiales. Un point important a été soulevé lors des débats qui ont suivi, à savoir que les bureaux nationaux de statistique n'ont pas pour habitude de coopérer avec les organismes de cartographie. Or, les représentants des États Membres présents à la réunion sont convenus, d'une part, qu'il fallait instituer dès aujourd'hui une telle coopération et lui donner un caractère régulier afin de garantir une bonne communication technique entre les organismes d'information géospatiale, de cartographie et de statistique et que ces acteurs œuvraient ensemble à ce que le prochain cycle de recensements porte ses fruits et, d'autre part, que des partenaires communs comme les donateurs internationaux ou les organismes de développement pouvaient mettre à profit leurs relations afin d'encourager l'adoption par les organismes de statistique et d'information géospatiale d'une approche plus concertée et intégrée.

11. L'adoption des principes du cadre statistico-géospatial mondial et les travaux conduits pour en préciser les fondements répondent à un besoin actuel, ce dernier objectif devenant particulièrement urgent en vue du cycle de recensements de 2020. Les participants ont également pris acte du rôle essentiel des recensements dans la collecte des données sur lesquelles s'appuie le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce constat vaut particulièrement pour l'appui au cadre mondial d'indicateurs du Programme 2030, dans la mesure où le cadre statistico-géospatial mondial concerne tant la production que la ventilation de données pour les zones géographiques restreintes.

12. À l'issue de cet échange de vues, le Groupe d'experts a décidé d'adresser un message simple mais important à la Commission de statistique, à savoir que toutes les données sur des unités statistiques devraient être collectées ou accompagnées d'une indication géographique, ce qui permettrait idéalement d'établir dans chaque cas des coordonnées géospatiales comportant des valeurs X et Y.

13. Avant la réunion du Groupe d'experts, nombre de ses membres avaient participé à l'atelier sur l'intégration des normes géospatiales et statistiques, que plusieurs d'entre eux ont contribué à organiser et à animer. Rassemblant aussi bien des statisticiens que des spécialistes de l'information géospatiale, cet atelier a fourni une occasion unique de resserrer la coopération entre ces deux professions, concernant en particulier les modèles, les cadres et les normes techniques ainsi que la terminologie associée et les points d'intérêt commun à leurs activités respectives.

14. Le Groupe d'experts a examiné les conclusions issues de cette réunion et constaté qu'elles contribuaient directement à la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial. Aussi a-t-il vivement encouragé ces deux communautés à coopérer plus étroitement dans le domaine de l'interopérabilité. Le Groupe d'experts a en outre décidé de concourir autant que possible à ces efforts, et engagé les pays et les organisations internationales à faire de même. Il porte à l'attention de la Commission de statistique l'annexe au présent rapport, où figure la liste des projets proposés lors de l'atelier et approuvés par le Groupe d'experts, qui visent à promouvoir l'interopérabilité à court et à plus long terme. Cette liste de projets et tout progrès constaté dans leur exécution seront communiqués au Comité d'experts, afin qu'il prodigue des conseils et donne son aval.

15. Lors de réunions virtuelles tenues préalablement à la quatrième réunion qui a eu lieu à Stockholm, le Groupe d'experts a décidé de constituer cinq groupes de travail, dont chacun serait chargé d'élaborer l'un des cinq principes du cadre statistico-géospatial mondial. À la quatrième réunion du Groupe d'experts, les groupes de travail ont présenté l'examen en cours des aspects sous-jacents de chaque principe, les points sur lesquels ils continueraient de se pencher et les projets pour la suite des travaux. Les informations rassemblées ou produites par ces groupes, y compris les études de cas nationales et régionales, seront publiées sur le site Web du Comité d'experts. Elles faciliteront l'adoption et la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial en ceci qu'elles recèlent des enseignements utiles sur diverses voies possibles et mesures envisageables pour promouvoir les bonnes pratiques, l'objectif étant d'aider les pays à appliquer ce cadre de manière optimale quel que soit leur point de départ.

16. La mise en avant des bonnes pratiques est considérée comme une composante essentielle de l'appui au renforcement des capacités géospatiales des pays. Ce constat vaut particulièrement pour les régions comme l'Afrique, où un renforcement des capacités s'impose pour permettre aux pays d'établir des rapports en se servant du cadre mondial d'indicateurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, grâce à des méthodes de ventilation de données par exemple.

17. L'Australie, la France et la Suède ont fait savoir qu'elles appliquaient le cadre statistico-géospatial mondial, ce qui leur permettait d'obtenir des gains d'efficacité en matière de production de données statistiques tout en améliorant l'échange et l'intégration des informations statistiques et géospatiales au sein des organismes nationaux et entre eux. Le cadre statistico-géospatial mondial facilite par ailleurs le suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

18. L'élaboration des principes du cadre statistico-géospatial mondial et la définition de bonnes pratiques seront possibles grâce à l'application de normes existantes et nouvellement arrêtées, processus que le Groupe d'experts considère comme sa priorité numéro un. Aussi ne se penchera-t-il qu'ultérieurement sur la mise en place d'un processus de normalisation formel et une série de projets moins urgents.

19. Le Groupe d'experts a examiné la version révisée de son mandat que lui a communiquée la Commission de statistique en mars 2017 et que le Comité d'experts a approuvée en août 2017. Il est convenu que ses membres s'efforceraient de coopérer avec les organismes internationaux dont la mission consiste entre autres à intégrer des informations statistiques et géospatiales, notamment si plusieurs desdits membres sont déjà présents au sein de ces organismes. Il conviendra à cette fin de renforcer les supports de communication et d'encourager les membres du Groupe d'experts à poursuivre leur action de communication. Le Mexique s'est proposé de montrer l'exemple à cet égard en mettant au point une base de connaissances, en réunissant divers supports de communication, en améliorant le site Web et en appuyant la diffusion d'informations concernant les événements qui correspondent aux besoins du Groupe d'experts et d'autres acteurs.

20. Le Groupe d'experts s'emploiera par ailleurs, dans le cadre de son programme de travail actuel, à poursuivre les consultations avec les utilisateurs en vue d'évaluer l'utilité et l'efficacité du cadre statistico-géospatial mondial. Les travaux porteront notamment sur le géocodage, les questions de confidentialité et la communication.

IV. Conclusions et orientations futures

21. Dans sa décision 7/107, le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a prié instamment ses comités régionaux de rester en

contact avec leurs organismes de statistique régionaux respectifs afin de renforcer les partenariats et la mise en œuvre du cadre statistico-géospatial mondial.

22. Le cadre statistico-géospatial mondial a été adapté localement en fonction des situations. Des pays comme la Suède, l'Australie, le Mexique et la France font actuellement part de leurs expériences concernant l'application du cadre, fournissant ainsi des informations utiles aux fins de l'adaptation de la mise en œuvre et de la diffusion des bonnes pratiques. Forts de ce constat, les membres ayant participé à la quatrième réunion du Groupe d'experts en novembre 2017 ont fourni des exemples d'application dans leurs pays, enrichissant d'autant les échanges de connaissances en vue de l'adoption et de la mise en œuvre du cadre au niveau mondial.

23. Grâce aux efforts du Groupe d'experts, le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale poursuit sa collaboration avec la Commission de statistique afin de développer le cadre statistico-géospatial mondial, qui a vocation à devenir un mécanisme cohérent d'intégration des données statistiques et géospatiales à l'échelle mondiale.

24. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport et de l'avancement des travaux du Groupe d'experts, notamment la liste de projets à court et à plus long terme qui figure en annexe, ainsi que de la recommandation du Groupe tendant à ce que toutes les données relatives à des unités statistiques soient collectées ou accompagnées d'une indication géographique, ce qui permettrait idéalement d'établir dans chaque cas des coordonnées géospatiales comportant des valeurs X et Y.

ANNEXE

Ci-après figure la liste des projets à court et à plus long terme en faveur de l'interopérabilité des données statistiques et géospatiales, recommandés lors de l'atelier sur l'intégration des normes statistico-géospatiales organisé conjointement par la Commission économique pour l'Europe et le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et approuvés par le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales à sa quatrième réunion :

Projets à court terme à fort impact :

- a) Élaborer un guide d'initiation à l'application des normes des statisticiens et de celles des spécialistes de l'information géospatiale ;
- b) Obtenir de ces deux communautés qu'elles mettent au point des supports de communication décrivant en des termes simples les liens entre leurs cadres, modèles et normes respectifs ;
- c) Mettre en place un projet pilote visant à trouver des solutions pour relier, au moyen d'identifiants permanents, des agrégats statistiques à des entités géographiques standard ;
- d) Chercher des occasions de se pencher sur les questions d'interopérabilité sémantique, telles que l'ontologie des adresses et des bâtiments ;
- e) Rendre plus intuitifs les outils géospatiaux répondant aux normes en vigueur ;
- f) Définir des orientations concernant l'enregistrement des objets géospatiaux de référence et des liens dans les bases de données statistiques existantes ;
- g) Cartographier les échanges de données entre les instituts de statistique et les organismes d'information géospatiale ;
- h) Réaliser des études de cas comparatives concernant l'application de technologies de quadrillage relevant de la géographie traditionnelle et des nouvelles technologies dans ce domaine, notamment pour la diffusion de statistiques ;
- i) Étudier la possibilité d'adopter, pour les modèles et les cadres, des normes officielles de l'Organisation internationale de normalisation en plus des normes existantes déjà appliquées, comme la norme ISO/TC 154 relative aux processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration, et évaluer l'intérêt de la communauté statistique à cet égard ;

Projets à plus long terme :

- j) Réfléchir à la façon dont les informations et les processus géospatiaux peuvent être représentés dans l'examen du Modèle générique du processus de production statistique et du Modèle générique d'informations statistiques ;
- k) Inclure la statistique dans les activités des équipes du Comité d'experts s'intéressant aux données géospatiales fondamentales à l'échelle mondiale ;
- l) Encourager une collaboration accrue dans les activités liées aux registres d'adresses et de bâtiments ;
- m) Envisager l'utilisation de métadonnées de base communes pour rendre les données statistiques exploitables à des fins d'analyse géospatiale ;

n) Poursuivre la communication et la collaboration sur la mise au point de supports visant à expliquer les différents modèles, cadres et normes des deux communautés, en utilisant comme base des projets concrets.
